Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 31 MARS 2026

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, M.LHOTE, J.LAMBERT, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

Objet : Déclaration individuelle facultative d'apparentement de la Conseillère communale LHOTE Martine

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modification ultérieures, plus particulièrement les articles L1234-2 et L1523-15;

Considérant qu'en date de ce jour, le Conseil communal a accepté la démission de Madame KETTELLE Florence de ses fonctions de Conseillère communale ;

Considérant qu'en date de ce jour, l'intéressée a été remplacée par Madame LHOTE Martine dont les pouvoirs ont été validés et qui siège dès lors en tant que Conseillère communale ;

Vu la déclaration individuelle facultative d'apparentement de ladite Conseillère communale transmise valablement au Conseil communal;

PREND ACTE

De la déclaration individuelle d'apparentement de LHOTE Martine à la liste MR.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS:
PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
(s)JY BROUET

La Présidente,
(s) J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME,

Le Directeur Général,
JY BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération